

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00009

Numéro SIREN : 340 881 473

Nom ou dénomination : A3 COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003170

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		SARL A 3 COMMUNICATION		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		905 Route du Fay 69430 MARCHAMPT			
SIRET		3 4 0 8 8 1 4 7 3 0 0 0 3 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 0 0 9 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012	
	incorporelles { Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	72 009	030	59 244
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	72 009	048	59 244
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 034	052	1 034
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	8 625	070	55
	(2) { Autres* (3)	072	10 525	074	10 525
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	37 614	086	37 614
	Charges constatées d'avance *	092	177	094	177
	Total II	096	57 975	098	55
Total général (I + II)		110	129 984	112	59 300
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	13 720		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	1 372		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	25 353		
	Report à nouveau	134	-18 426		
	Résultat de l'exercice	136	2 408		
	Provisions réglementées	140			
Total I		142	24 428		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	135		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 620		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 42 893)	172	43 501		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	46 256		
Total général (I + II + III)		180	70 684		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A 3 COMMUNICATION

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 0 0 9 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue {	bicns	dont export et livraisons	215		214				
		services *	intracommunautaires	217		218	21 220			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230	1			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	21 221			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	7 935			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	326			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	8 332			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			340		244	340			
	Rémunérations du personnel*					250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
	Dotations aux amortissements*					254	1 824			
	Dotations aux provisions					256	55			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1			
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		300						
	Total des charges d'exploitation (II)					264	18 813			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	2 408		
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)			294				
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300				
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	2 408		
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	2 408	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexes A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345								
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	Lont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641					
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	2 408	354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356						
	Déficits antérieurs reportables : * 2 454							360	2 408	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	Déficit col.2	370	0	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXERCICE 2021-2022

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2022

Le 30 décembre 2022, à seize heures, les associés se sont réunis aux fins de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes arrêtés au 30/09/2022
- Affectation des résultats
- Rémunérations

Les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après lecture du rapport de la gérance, la discussion est ouverte.

Suite aux échanges et propositions, il est procédé au vote des résolutions suivantes :

1 / L'assemblée générale approuve le rapport de la Gérance sur l'exercice clos le 30/09/2022, et lui donne quitus entier et définitif. Résolution adoptée à l'unanimité.

2 / Les associés constatent que les comptes de l'exercice clos le 30/09/2022 font ressortir un bénéfice de 2408 euros.

Ils décident de l'affecter de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice : 2408 €
- report à nouveau créditeur : 2408 €

Résolution adoptée à l'unanimité.

3 / L'assemblée générale approuve l'absence totale de rémunération de la Gérance au titre de l'exercice clos le 30/09/2022. La Gérance est exercée à titre bénévole depuis le départ en retraite du gérant. Elle continuera d'être exercée bénévolement et sans rémunération.

Les frais divers engagés par les associés sont pris en charge et affectés selon le barème de l'Administration Fiscale en vigueur.

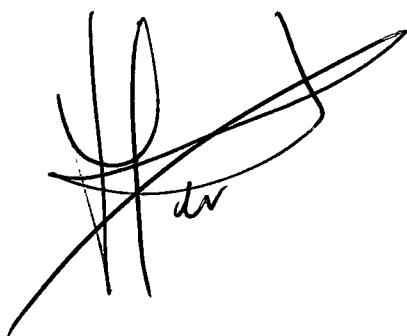
Résolution adoptée à l'unanimité.

4 / L'assemblée générale donne tous pouvoirs au gérant pour effectuer les formalités de dépôt des comptes de l'exercice au Greffe du Tribunal de Commerce.

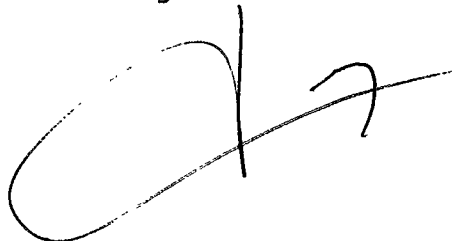
Résolution adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à seize heures trente.

Valérie MESSEANT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Roger PARSEIHIAN

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'R' followed by a horizontal line and a small flourish.